

MAG' DU MOULIN

avril-mai-juin 2023

21^e



LE PETIT JOURNAL DES FOYERS RURAUX PICTO-CHARENTAIS

 dossier

SERVICE CIVIQUE

S'engager, c'est
l'adopter



VIE ASSO
EN RÉSEAU
CONGR'EST



Sommaire

n°19

Page 3
Formation des bénévoles

Page 4
Foire aux questions

Pages 6
Actualité de nos foyers

Page 10
Dossier

Page 12
Portrait

Page 13
Focus

Page 14
Au sein du réseau

Page 19
Bibliothèque

Page 20
Agenda



édito



Vous voici avec une nouvelle version du Mag du Moulin, le 19^e, déjà ! Après une petite enquête, vous avez été nombreux à nous faire des retours positifs quant à la pertinence de cet outil de communication, qui nous permet de valoriser nos actions au sein du réseau.

Plus qu'un simple document informatif, la nouvelle version du Mag va mettre en lumière des sujets d'actualité qui nous animent. Par exemple, ce mois-ci, vous pourrez lire un dossier autour de la dynamique du Service Civique dans laquelle l'URFR s'est engagée depuis 2021. La rubrique des activités des associations adhérentes continuera d'occuper une partie importante du magazine, complétée par une rubrique vie associative afin d'apporter des réponses techniques aux bénévoles engagés sur le terrain. Et parce que rejoindre l'aventure des Foyers Ruraux, c'est aussi s'engager à défendre les valeurs d'un mouvement à l'échelle nationale, il nous paraît toujours important de communiquer et valoriser des événements des Fédérations voisines ou de la Confédération Nationale des Foyers Ruraux, comme très récemment avec le Congrès national qui s'est tenu à Saint-Dié dans les Vosges.

Enfin, le Mag sera un outil d'autant plus pertinent grâce à vos contributions et vos suggestions. De notre côté, nous serons toujours attentifs à ce que la rédaction soit participative. Et surtout n'oubliez pas de la partager à vos adhérents et autour de vous.

Bonne lecture.

Fabien Contré
Animateur de réseau



Ours

Directeur de publication : Fabien Contré

Rédaction et correction : collective

Coordination : Sarah Latrèche

Mise en page : Maeva Brochard

Photo couverture : Tamas Munkacs (unsplash)

Ont participé à ce numéro : Katia Artus,

Christine Bedon, Jean-Paul Lajoie, Jocelyne

Lecointe, Michelle Meunier, Huguette

Quintreau, Gilles Reynard.

Reproduction : papier.

Gratuit.

Union Régionale des Foyers Ruraux

du Poitou-Charentes | 2 rue du grand pré -

79120 Lezay | 05 49 07 97 78 | urfr-

moulinumarais.org

urfr.poitou-charentes@mouvement-rural.org

Licences 2-143785 et 3-143786

Suivez-nous : URFR - Moulin du Marais



Info

Le Mag' du Moulin fait peau neuve !

Dans cette nouvelle formule, retrouvez les actus du réseau, ce qui s'est passé chez vos voisins ces derniers mois et ce qui arrive bientôt.



RETROUVEZ LE MAG SUR

<https://www.urfr-moulinumarais.org/>



Modifier ses statuts vers plus de collégialité

Mardi 16 mai, j'ai animé une formation intitulée Modifier ses statuts vers plus de collégialité, à Melle dans les locaux de l'OSAPAM. Cette formation programmée avec le collectif de formations des bénévoles des Deux-Sèvres a réuni 18 personnes issues de diverses associations du Mellois. Après un temps de présentation dynamique, chacun a pu exprimer ses attentes. La plupart des participants sont des dirigeants d'associations qui se préoccupent de la participation des adhérents et également du renouvellement des dirigeants, certains postes comme celui de Président n'attirant pas les convoitises...

La collégialité apparaît alors comme une des solutions envisageables, permettant de répartir les tâches, les compétences, mais en découlant de nombreuses questions, comme autour de la responsabilité. En repartant des principes de base de l'association et donc de la loi 1901, nous ferons tomber certains fantasmes autour du fait associatif. Suivra ensuite un temps d'atelier collectif permettant de faire émerger les représentations des uns et des autres, et enfin une vision plus théorique autour des freins et leviers des différents modèles de gouvernance.

Sur ce sujet, je reste disponible pour vous accompagner de manière individualisée. Il est possible de s'appuyer sur des associations du réseau qui ont fait évoluer leur gouvernance et ainsi avoir des retours d'expériences.

Fabien



CDAJEP 79

En novembre 2022, plusieurs associations représentant le paysage de l'éducation populaire et de la jeunesse du département des Deux-Sèvres se sont réunis au Moulin du Marais avec la présence des deux salariées du CRAJEP Nouvelle Aquitaine. L'occasion d'un temps d'interconnaissance de nos structures.

Cette rencontre a démontré une volonté commune de créer un espace d'échange commun autour des enjeux d'éducation populaire et de jeunesse à l'échelle du département et ainsi constituer un CDAJEP 79 : Comité Départemental des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire des Deux-Sèvres.

Cet espace est dans un premier temps ouvert aux associations départementales représentées au CRAJEP Nouvelle-Aquitaine.

Cette volonté de faire collectif autour des enjeux de nos différentes structures en Deux-Sèvres va se concrétiser par un temps de rencontres avec des élus et salariés le samedi 8 juillet. Nous serons accueillis à la toute récente Maison des Associations de Saint Pardoux-Soutiers.

Formation des bénévoles

Les formations sont ouvertes à tous les bénévoles de toutes les associations existantes ou en cours de création, qu'ils soient élus ou non dans leur association.



Retrouvez toutes les actualités du collectif de formations des bénévoles sur le site internet dédié :

formationdesbenevoles79.fr

Il est également possible d'organiser une formation sur place, dans votre commune, si vous identifiez un besoin spécifique. Le seul prérequis est de réunir un minimum de huit personnes, pour une bonne dynamique collective, et deux formateurs.

BasiCompta

La réunion du lundi 22 mai est reportée à la rentrée de septembre. En attendant, n'hésitez pas à vous rapprocher de Guénaëlle au bureau à Lezay (le lundi, mardi ou mercredi) si vous souhaitez avoir le logiciel pour votre comptabilité associative.

Vos questions, nos réponses



Quelles sont les modalités pour faire intervenir un encadrant en auto-entreprise ?

Récemment, une association du réseau nous a interpellés sur les conditions d'intervention d'un auto-entrepreneur pour un atelier. Celui-ci demandait une participation financière aux participants de l'atelier en plus de l'adhésion payée à l'association. Attention, ceci n'est pas possible ! Si c'est un atelier proposé par l'association avec un intervenant extérieur, celui-ci doit vous fournir une facture avec sa prestation. Qu'importe son statut, auto-entrepreneur ou autre, l'intervenant ne peut pas demander une participation financière directement aux participants. Si c'est le cas, l'association risque d'être incriminée pour incitation de travail dissimulé, ce qui constitue un délit.

Pour ces points techniques, n'hésitez pas à vous rapprocher de Fabien.



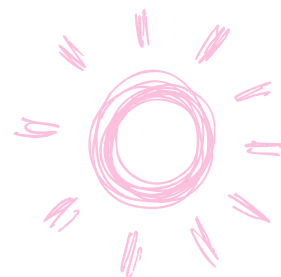
Qu'est-ce que la contribution volontaire en nature ?

Vous en avez sans doute entendu parler, il sera désormais obligatoire de les prendre en compte dans votre comptabilité. Mais alors à quoi ceci correspond-il ?

- La valorisation du temps de travail, par des bénévoles ou des personnes mises à disposition ;
- Des contributions en bien : ce qu'on appelle communément un don, un bien remis en toute propriété à l'association ;
- Des mises à disposition de biens, de locaux.

À l'échelle de notre réseau, et donc d'associations composées uniquement de bénévoles, ceci peut permettre de valoriser financièrement auprès d'un partenaire, d'une collectivité, votre temps bénévole pour une action.

À noter que les temps statutaires de l'association (réunion de Conseil d'administration, Assemblée générale) ne peuvent pas être comptabilisés dans les contributions volontaires en nature.



Jeux d'extérieur

La malle thématique se fait belle.

Dans le cadre de son service civique, Nicolas réalise, au sein de l'Union Régionale des Foyers Ruraux, une **malle d'activités**. Cette malle loisirs est à destination des Foyers Ruraux adhérents de l'URFR.

Au sein de cette malle, vous pourrez retrouver du matériel pour pratiquer neuf activités sportives différentes. À savoir : du palet vendéen, du mölky, le jeu de la Boule en bois, du cornhole, du disc golf, du football, du tennis de table, du badminton et une slackline.

En tant qu'adhérents, vous avez la possibilité d'emprunter ce matériel quand vous le souhaitez, pour la mise en place de temps de partage, d'événements...

Afin de découvrir l'ensemble de la malle, une communication sera faite lors de sa mise en place. Ce sera l'occasion de découvrir le cornhole et bien d'autres jeux.

Une pièce

À tous ceux qui Noëlle Renaude

À tous ceux qui scandent successivement, comme des toasts collectifs, les trois générations d'une même famille réunies en ce dimanche d'été.

Éditions Théâtrales. Prêt possible à la bibliothèque de URFR à Lezay.



L'autrice donne peu d'indications scéniques, si ce n'est qu'il s'agit d'une réunion de famille, à la campagne, dans les années 1940 après guerre. Trois générations sont réunies et c'est l'occasion de lever son verre à un avenir meilleur. C'est aussi l'opportunité de parler de soi ou des autres, ou dire ce que l'on a sur le cœur, selon son humeur ou son vécu... Et la famille est riche en personnalités attachantes : 36 personnages, de Bernadette Blanchet dite Baba 4 ans à Abel Gloriette 100 ans ! La pièce est constituée d'autant de séquences qu'il y a de personnages avec principalement des monologues mais aussi quelques passages dialogués.

L'écriture alerte, grinçante et drôle de Noëlle Renaude transforme ce flot de paroles en une partition musicale variée, d'une grande simplicité, faisant naître une galerie de portraits hauts en couleurs !

Ceux qui choisissent de travailler cette pièce pourront combler les artistes sur scène, comme tous les publics, à condition de créer une mise en scène inventive que le texte inspire et mérite.

Et la pièce se termine par le toast collectif suivant : À TOUS CEUX QUI NOUS SUCCÉDERONT !

Dans nos marmites

Rillettes de poisson

Pour 6 personnes

Ingrédients :

- 1 boîte de sardines à l'huile
- 1 pot de 135g de chutney d'aubergines et citron, ou chutney de poivrons et sésame ou chutney de courges et orties

Préparation :

Égouttez les sardines et mixer les avec un des chutneys. Vous obtiendrez une mousse que vous pourrez servir dans des verrines avec des gressins, des chips ou du pain grillé. Vous pourrez aussi servir cette mousse onctueuse sur du bon pain frais ou grillé. Vous pourrez faire la même recette avec une conserve de maquereau ou encore des filets de harengs doux.

Avis :

La saveur aigre douce du chutney apportera au poisson une note délicieusement subtile et pour cette rilette, pas besoin de beurre !

Vous pourrez trouver les chutneys à l'épicerie fermière à Melle.

Le moulin vous souhaite une belle découverte culinaire et un bon appétit !



Un film

Les chemins noirs, de Denis Imbert

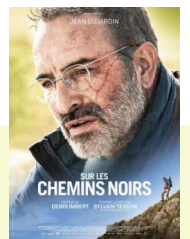
Avec Jean Dujardin, Joséphine Japy, Izïa Higelin

Librement inspiré du livre de Sylvain Tesson, *Les chemins noirs* nous emmène sur les sentiers invisibles de la France. On suit Pierre, son sac à dos et ses cartes IGN, qui traverse la diagonale du vide du Mercantour à la Manche. Les chemins existent, il faut seulement les retrouver. Et parfois en faire la première trace.

Dans ces paysages majestueux, bivouaquer devient nécessaire, un besoin pour se ressourcer. Pour oublier la douleur de ce corps meurtri, tandis que les médecins comme ses amis insistent pour qu'il arrête de vouloir atteindre des limites déjà dépassées.

L'accident est en filigrane, il scande cette nature omniprésente, le silence des vallons et des forêts. Et puis il y a cette lettre au fond du sac. Celle qui l'a véritablement poussé à prendre la route...

Pendant 1 h 30, on suit Pierre à travers la France et on voyage avec lui. Les rencontres sont autant de rappels au quotidien que d'invitations à l'imiter. Les phrases touchent juste, l'interprétation des acteurs est parfaite. L'écran devient noir et on n'a qu'une envie, tracer nous aussi nos sentiers de randonnée.



Vie associative

L'actualité de nos adhérents

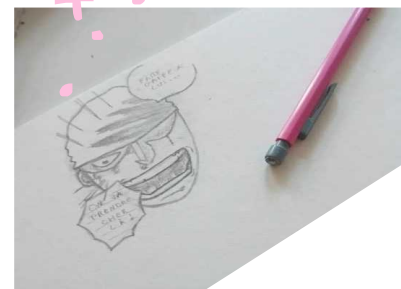
Valence-en-Poitou

La Compagnie des Sans-logis devient Educ'Pop&Cie

Lors de son Assemblée Générale qui s'est déroulée le 3 février dernier, l'association La Compagnie des Sans-logis de Valence-en-Poitou a changé de nom.

Cette association créée en 2007, adhérente aux Foyers Ruraux, à l'origine troupe de théâtre, s'est enrichie au fil du temps de diverses activités : école de théâtre enfants-ados, groupe de chant et atelier dessin.

Le **groupe de chant** sous le nom de Ritournel' & Cie va, à la demande, chez les habitants pousser la chansonnette. Objectif : rompre la solitude, quotidien des plus isolés. Les neuf chanteurs s'accompagnent avec une ritournel, orgue de barbarie numérique, financée en grande partie par la commune de Valence-en-Poitou dans le cadre de sa politique sociale.



L'**atelier dessin**, sous le nom de Mangattack, animé par des bénévoles et une jeune en service civique, Yaëlle, offre la possibilité de découvrir le manga, bande dessinée japonaise.

Lors de sa dernière assemblée, l'association sportive Pirouette-gymnastique enfants 3 à 12 ans -, déjà existante sur la commune, en difficulté suite à la COVID 19 pour constituer un conseil d'administration, a demandé à être hébergée par les Sans-logis. Demande acceptée par l'AG de la compagnie.

L'arrivée de cette nouvelle activité a fait que la Compagnie des Sans-logis qui réfléchissait déjà en 2022 à un changement de nom, a sauté le pas et s'est donnée pour nom - par vote à l'unanimité des membres présents à l'A.G. : Educ'Pop & Cie. Ce nouveau patronyme rappelle avec force notre attachement aux valeurs de l'éducation populaire.



Brûlain

Trois journées d'activités récréatives

Dans le cadre des études d'Eva et de Sarah, avec la motivation de Joa, la présence de Nicolas, en service civique à l'URFR et de Dany, Gaëlle et Jocelyne, les activités récréatives de Brûlain ont pu renaître.

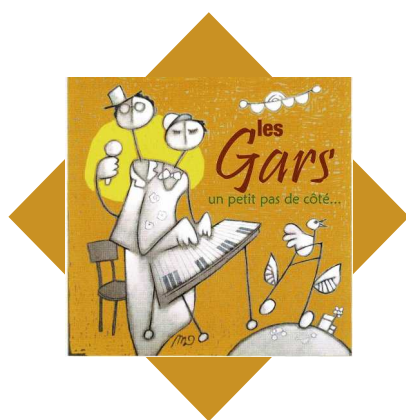
Abandonnées depuis le COVID, trois journées entières ont été organisées par les jeunes les 19, 20 et 21 avril. Une vingtaine d'enfants de 6 à 12 ans ont participé. Chaque journée avait son thème : les Brûlympiades, destination Poudlard et activités sportives au Lambon, avec canoë et tir à l'arc.

Une réussite pour le Foyer Rural de Brûlain !





Mairé-L'Évescault



Les Gars

Le samedi 28 janvier 2023, a eu lieu la soirée galette des rois et concert avec le trio Les gars qui sont venus de Mauzé-sur-le-Mignon, Vallans et Praheq.

Une bonne soixantaine de personnes était présente et a apprécié les prestations de Claude Bonnin au chant, Toto Terny au piano et Philippe Floris au ukulélé basse. Au programme, des chansons françaises de leur composition et des reprises de Reggianni, Brel, Nougaro, Ferré, Souchon, Boris Vian, Dabadie, Jamait, Vandier...

La soirée s'est terminée par une dégustation de brioches offertes par le Foyer Rural, accompagnées de boissons et d'échanges entre artistes et spectateurs.

Les trois coups ont retenti

Les 11/12 et 18/19 mars, ont eu lieu les représentations de théâtre.

Les sept jeunes, âgés de 9 à 14 ans ont interprété deux pièces : *La chasse aux champignons* de Sophie Balazard et *La soupe de Lazare* d'Elisabeth Ravasco.

Les huit adultes quant à eux ont interprété deux pièces également : *Les Tamalous* (en patois) de Jean-Michel Besson et *Le bonheur est dans les prés* de Jérôme Dubois.

À ces 15 personnes, s'ajoutent bien sûr les techniciens son/lumière, les souffleuses... et toutes les personnes s'investissant de près ou de loin pour que l'évènement ait lieu.

Le public s'est déplacé en nombre sur les deux week-ends pour des représentations réussies.

Rires et bonne
humeur étaient au
rendez-vous.

Petits résumés des pièces

Le bonheur est dans les prés

Ah, la campagne, la nature, le calme, la tranquillité... Quel citadin n'a pas rêvé d'aller s'y ressourcer ? Mais tout n'est pas rose quand on se met au vert ! Surtout quand on débarque dans un trou perdu où l'on est tout sauf les bienvenus ! Et que vos seules voisines, une vieille folle et ses deux gamines complètement givrées vous réservent un accueil particulièrement hostile !

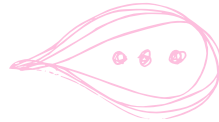
Les Tamalous

Quand le Baptiste et la Toinette se rencontrent, leur conversation ne manque pas de piquant. Ils évoquent leurs douleurs respectives : l'une a souffert d'un canari au doigt, l'autre a eu le Basile du coq entre autres. Mais l'énoncé de leurs maux est bien loin d'engendrer la mélancolie. Ce serait plutôt le contraire !



Quand la poésie celloise fête ses vingt ans

L'anniversaire des vingt ans de la poésie celloise, et des dix ans du label Ville en poésie, furent magnifiquement fêtés durant tout le mois de mars.



Les manifestations furent multiples: rencontre-lecture avec un poète, concert poétique sur Rimbaud, grande exposition de poèmes d'écoliers et collégiens dans toute la commune, remise des prix de poésie aux lauréats du concours scolaire annuel, édition d'un Recueil des jeunes, édition d'un quatorzième recueil des Écrits de la Belle, lectures de poèmes à la Maison de retraite, animations poétiques dans les écoles, au collège, à la Médiathèque, à l'Abbaye autrement dit une incroyable effervescence, un vrai Printemps, où artistes invités mais aussi élèves, enseignants, élus, bénévoles, membres du Foyer rural de Verrines et des Amis de l'Abbaye, ont su œuvrer ensemble pour le meilleur.

Dire aussi l'hommage émouvant rendu par la Municipalité à mon travail poétique au service de la commune. Oui, la poésie celloise fut, et est pour moi, une très belle aventure, mais qui n'a pu vivre et fructifier que grâce au soutien du Foyer rural de Verrines, de la Fédération des Foyers ruraux et de l'Union régionale, ainsi qu'avec les encouragements et l'aide de la municipalité.



Merci à Roland Robin qui sait, dans chaque bouquet, saisir la poésie et la musique.



Cinq sourires, des fleurs, un diplôme, une médaille, et de grands mercis.

Merci à Sylvie Brunet, maire de Celles, à Evelyne Robin, adjointe à la culture, immergée depuis très longtemps dans la poésie celloise qu'elle accompagne des ses compétences multiples et de son amitié. Merci à Jean-Marie Roy, ancien maire de Celles, pour sa confiance et son soutien, à Gérard Andrault, premier adjoint à la culture avec qui l'atelier de poésie a travaillé.

La soirée d'anniversaire fut belle, en présence d'artistes et poètes amis, avec les lectures très amicales des Lecteurs en Celles qui ont offert une promenade poétique en haïkus, et le récital de Jean-Jacques Epron et Julien Evain, où poèmes et accordéon se sont accordés à nos rêves.

Les photos jointes et les légendes qui les accompagnent sont là pour témoigner de toutes les actions poétiques celloises et du plaisir que prennent tous ses acteurs à les accompagner.





Jeunes élèves et chanteurs-musiciens (Manou Lefeuvre et Jean-Loup Leroux) lors de la remise des prix aux lauréats du concours scolaire 2023.

2 tables

Il aura fallu deux tables pour présenter tous les recueils édités depuis vingt ans dans le cadre des actions poétiques celloises : recueils des jeunes, édités par la municipalité, et recueils des Écrits de la Belle, atelier d'écriture du Foyer rural.

Jean le Boël, poète, à l'Abbaye, devant des auditeurs nombreux et attentifs.



Un fort beau récital sur le thème des Frontières, avec Jean Jacques et Julien.



Un bouquet brodé de poèmes d'atelier d'écriture, grâce à l'art de calligraphie de Madeleine Papot et de l'atelier de 2ème vie des objets. Merci au Foyer rural de Verrines ouvert à toutes les initiatives.



Service civique S'engager, c'est l'adopter

Un peu d'histoire

Le Service Civique, c'est quoi ?

Le service civique est un dispositif français d'encouragement à l'engagement de citoyenneté et de soutien public à celle-ci, créé par la loi du 10 mars 2010 par Martin Hirsch. Il est entré en vigueur le 13 mai 2010. Il a pour objectif de renforcer la cohésion nationale et de favoriser la mixité sociale et offre la possibilité aux jeunes de 16 à 25 ans de s'engager pour une durée de 6 à 12 mois dans une mission d'intérêt général.

Ici, au Moulin du Marais de Lezay, nous sommes trois jeunes inscrits en mission de service civique.

Nos missions sont toutefois différentes, vous les découvrirez par la suite.

Être tuteur

« L'accueil d'un jeune en mission de volontariat service civique est soumis à plusieurs conditions. Premièrement il faut un agrément. À l'Union Régionale des Foyers Ruraux, nous en bénéficions grâce à la dynamique de réseau, c'est la Confédération Nationale qui en dispose. À ce titre, une association adhérente à l'URFR peut donc en bénéficier. Ça fait partie des services liés à l'adhésion.

Le jeune accueilli pour une mission doit avoir un tuteur qui l'accompagne tout au long de sa mission. À la différence d'un emploi salarié, où la personne doit effectuer des tâches liées à des compétences précises, ou d'un stage, dans un cadre scolaire où il y a une évaluation ; la mission de service civique doit revêtir un caractère d'intérêt général.

En soi c'est une mission autour d'un projet, à l'échelle d'un territoire dont va bénéficier un public. De fait, le volontaire ne doit pas, lors de sa mission, remplacer les tâches d'un salarié ou répondre à un accroissement d'activité de la structure. J'aime dire que c'est un espace au sein duquel le volontaire peut prendre des risques en se confrontant à des sujets qu'il souhaiterait explorer. De notre côté, et c'est là que le rôle de tuteur prend toute son importance, nous devons prendre le jeune là où il se situe dans son parcours et l'accompagner, et ce, sans jugement. Pour reprendre une image d'Issac Getz, celle du jardinier qui doit s'intéresser à ses plantes, il doit les arroser, leur permettre de pousser, placer des tuteurs, choisir le meilleur terreau, les protéger, les tailler, les aimer et ce n'est pas en tirant sur les feuilles qu'on fera pousser la plante plus vite. C'est donc une attention délicate, régulière et qui permettra à chaque jeune de s'épanouir dans sa mission. »

Fabien

Nous, on fait quoi ?



Nicolas

Je m'appelle Nicolas Bertaud, 23 ans. Je suis étudiant en master de Sciences et Technologies des Activités Physiques et Sportives.

Pourquoi un service civique ?

D'abord pour une prise d'expérience supplémentaire et qui plus est, le thème de ce service civique est en lien avec l'intitulé du master qu'il m'est permis de réaliser, à savoir le sport et la santé.

Il m'est donc possible de rédiger le mémoire qu'il m'est demandé d'écrire pour mon master sur cette expérience qu'est le service civique.

Envie de jouer ? La malle est prête !

Les missions

La première mission qui m'est confiée est la réalisation d'une malle d'activité de plein air. Cette malle a pour objectif d'être à disposition des différents Foyers Ruraux adhérents à l'Union Régionale des Foyers Ruraux. Les activités proposées sont à thématiques sportives et sociales.

La seconde mission est la réflexion et le travail sur la mise en place d'un événement qui aurait lieu durant le mois de Juin. Cet événement a pour objectif de réunir les différents Foyers Ruraux afin qu'ils présentent les uns les autres les activités qu'il leur sont possibles de mettre en place.



Yaëlle

Je m'appelle Yaëlle Toulat, 19 ans.

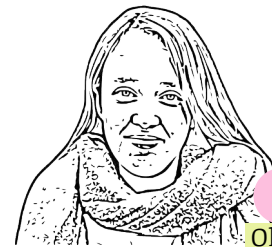
J'ai découvert ce service civique après avoir arrêté la FAC car le parcours que j'avais choisi ne me correspondait pas. J'ai arrêté fin Octobre début Novembre 2022, donc en début d'année scolaire et je ne voulais pas ne rien faire ni constamment rester chez moi, c'est à ce moment là qu'une de mes proches m'a parlé de faire un service civique et m'a montré l'annonce pour l'atelier manga.

Ici, c'est manga.

Mon service civique est au sein de l'association EducPop et Cie dont l'atelier Manga fait partie mais aussi dans le réseau des bibliothèques de Valence-en-Poitou.

Je m'occupe de mettre en place des petits quizz sur l'histoire du manga ainsi que de certaines communications pour l'association et pour les bibliothèques je suis en charge de créer certains ateliers et de leurs mises en place pour la Micro Folie, d'intégrer les mangas au sein des bibliothèques mais aussi des emprunts et retours des livres.

Mon orientation après le service civique reste un peu floue mais grâce à tout ce que j'ai l'occasion de faire, j'ai maintenant quelques pistes sur ce que j'aimerais étudier.



Olivia

Je suis Olivia, j'ai 18 ans et je suis en service civique au Moulin du Marais de Lezay depuis le mois d'Octobre.

J'ai effectué un bac général que j'ai obtenu avec la mention bien en 2022.

Ne sachant pas vers quelles études ou formations me tourner, j'ai choisi de faire un service civique afin de me laisser du temps pour réfléchir à mon orientation.

Le service que proposait l'URFR m'intéressait et il est pratique car il n'est pas loin de chez moi.

Durant ces mois de service, je mène un projet de valorisation de l'environnement du marais à travers la création d'un carnet expliquant la faune. Ce carnet sera comme une petite visite guidée des lieux et illustrée de mes dessins. Aussi j'accompagne Marie Vullo (co-directrice artistique), ma tutrice, dans ses déplacements.

Après mon service civique je souhaite me diriger vers des études d'art et me spécialiser dans le cinéma d'animation ou le graphisme.

Découvrez le guide de la faune du marais à l'URFR.

Et toi, ça te dit ?
Trouve ta mission sur
service-civique.gouv.fr





Zoom sur...



Le festival en Terres Brûlées

Brûlain



Quelle dynamique le festival a-t-il donné au Foyer Rural et plus largement à la commune de Brûlain à tes yeux ?

Le festival, c'est l'un des principaux événements du foyer avec les événements de la section danse. Ça demande beaucoup de temps et d'investissements de la part des bénévoles mais ce sont de bons moments que l'on passe ensemble tout au long de l'année pour organiser l'événement. Je pense que le festival à apporté un rayonnement plus large à la commune. Aujourd'hui quand quelqu'un ne connaît pas Brûlain, tu parles du festival et souvent on te répond : « Ah ok, je vois ».

Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez aujourd'hui pour maintenir cette belle dynamique ?

C'est de maintenir une équipe organisatrice suffisamment large pour limiter l'essoufflement ; et la gestion du budget qui doit être minutieuse et réaliste et qui demande beaucoup d'efforts pour le boucler.

Peux-tu nous présenter cette 9^e édition en quelques mots ?

Elle aura lieu les 21 et 22 juillet. Le vendredi sera consacré à un marché de producteurs et artisans locaux qui sera animé par des concerts (entrée gratuite). Le samedi, cinq groupes se succéderont sur deux scènes avec un village foodtruck, pour la restauration, et la traditionnelle buvette pour boire une bonne bière. (Réservation 10€ / sur place 12€) La tête d'affiche sera Babylon Circus et le reste de la programmation est à retrouver sur nos réseaux.

Un souvenir marquant ?

Chaque année apporte son lot de souvenirs. Le meilleur c'est toujours celui du retour d'un artiste, d'un festivalier ou d'un bénévole qui te dit : « Vraiment bravo c'était super ! »

Comment est née l'idée de créer un festival de musique ?

Guillaume Gemot : Lors d'une fête de la musique en 2012, organisée par le Foyer Rural de Brûlain, on devait jouer avec le groupe dans lequel j'étais à ce moment et la prestation ne s'est pas du tout passée comme prévue et on n'a pas joué dans les meilleures conditions. À la fin du concert, discussion autour d'une bière avec Yohann, déjà président du foyer, je propose l'idée de faire une soirée 100% concert où l'on pourrait inviter quelques groupes dans de bonnes conditions techniques. Quelques mois plus tard, Yohann me rappelle en me disant : « Alors on fait comment pour la soirée concert ? » La première année est une bonne surprise, ça fonctionne. C'était parti !

Avez-vous été accompagnés pour la première édition ou vous êtes-vous appuyés sur des compétences au sein des bénévoles du Foyer Rural ?

Non, on n'a pas vraiment eu d'accompagnement pour la première édition. Le budget était très limité, on ne savait pas trop où on allait donc on s'est vraiment appuyé sur les compétences de chacun des bénévoles. En particulier, celle de Benoît, notre ingé' son qui nous suit depuis le début et qui à l'époque avait son propre matériel pour sonoriser la scène. C'était déjà un gros morceau.

Quelles sont les grandes valeurs que vous avez souhaitez mettre en place à sa création ?

Les objectifs quand on a commencé, c'était de promouvoir la musique, et donc la culture dans nos campagnes, à un prix le plus abordable possible pour permettre l'accès au plus grand nombre. C'est toujours le cas aujourd'hui. Très rapidement l'engagement éco-responsable viendra s'ajouter à nos valeurs.

Comment le festival a-t-il évolué depuis la première édition ?

L'évolution s'est faite très progressivement, on a toujours fait très attention à ne pas voir trop grand pour ne pas risquer de mettre le foyer dans une mauvaise posture. Le festival n'est qu'un événement parmi les autres au foyer, il n'est pas question de mettre en péril les autres activités. Ça a permis aussi de bien poser les bases de l'organisation et de ne pas se laisser déborder. Les programmations se sont améliorées d'année en année, la fréquentation également et la notoriété aussi. On s'est construit à notre rythme et aujourd'hui on n'a pas l'ambition de voir plus gros.



Peux-tu nous en dire un peu plus sur la démarche éco-responsable ?

Depuis les premières années, l'engagement éco-responsable était une évidence. L'objectif c'est de proposer un événement ayant le moins d'impact possible sur l'environnement. Ça passe par l'approvisionnement en circuits-courts, dans la mesure du possible en bio ; par une réflexion poussée de la réduction des déchets qui tend vers le zéro déchet ; où encore par le recours à la seconde main pour le merchandising. Cette année on va travailler sur l'éco-mobilité en mettant en place des solutions de co-voiturage par exemple.

Vie du mouvement Congr'Est, y es-tu ?

Le président, la vice-présidente et le directeur de l'URFR se sont rendus au Congr'Est. Ce fut l'occasion de penser ensemble l'avenir.



Tous les 4 ans a lieu le congrès de la Confédération Nationale des Foyers Ruraux.

Ce grand rassemblement d'adhérents de toutes les régions de métropole et d'outre mer (Martinique et Réunion) est l'occasion de mettre en avant les richesses de notre mouvement.

Le précédent congrès avait eu lieu en 2019 en vallée d'Aure dans les Pyrénées ariégeoises et fut l'occasion de belles rencontres dont on parle encore.

On peut facilement imaginer qu'on avait hâte de se retrouver à Saint-Dié, dans les Vosges pour ce congrès post covid.

Ce fut chose faite pendant le week-end de l'Ascension où les moments passés ont largement dépassé ce que nous avons imaginé pour ce congrès dont le thème central était « l'odyssée des foyers ruraux à l'horizon 2046 » année des 100 ans des foyers ruraux.

Nous développerons notre vécu lors du prochain numéro du Mag du Moulin en septembre.

Au sein du réseau

Quelle aventure ! Comme je l'ai dit lors des derniers jours de notre périple, en imaginant ce projet on se doutait que ce serait un moment riche en échange et partage, mais en le vivant c'était bien au-delà de ce qu'on pouvait imaginer. Il aura fallu un peu d'audace pour imaginer et mettre en place un projet de cette envergure.

Les premiers participants se sont réunis sur la place du village à Sainte-Verge, les premiers sourires et un accueil pour débiter par Maryline, Irène et son équipe. Un accueil des plus chaleureux, et un bel enthousiasme qui ne nous quittera pas durant ces cinq jours.



Pour l'équipe des cyclos qui vont s'étoffer au fil des jours, les premiers coups de pédales se font pour traverser Thouars et rejoindre l'itinéraire de la vélofrancette. Tous ont déjà goûté au plaisir du voyage en vélo, mais le réaliser en groupe est une première pour la plupart. Sur le trajet menant à Soutiers, nous sommes rejoints pour le pique-nique par Fred Billy, conteur, raconteur d'histoires, qui sort son enregistreur et qui ne va plus le quitter jusqu'au lundi soir. André-Marc est aussi là, il nous a rejoints en voiture, tout comme Guy, dans les villages étapes. Car l'échappée poitevine, c'était aussi ça, permettre à chacun de participer à sa guise sur le trajet ou lors d'une soirée étape...



Fred Billy reviendra à la rentrée pour tout nous raconter !



Et là aussi c'est plus qu'une réussite. Dans chaque village, pour une soirée, un petit déj, un repas du midi, l'accueil est des plus chaleureux, et chacun peut témoigner sur son engagement au sein de l'association. En aparté, les visites de monuments et lieux insolites, organisées par les bénévoles ont sublimé ces cinq jours.

On aurait pu penser que le point d'orgue aurait été atteint lors de la soirée à Melleran, avec l'accueil chez Virginie Lotte, présidente du Foyer Rural de Melleran, lors de laquelle environ 50 personnes des différentes associations se sont réunies. Mais c'était sans compter sur la richesse des temps partagés lors de la dernière journée, à Mairé-L'Évescault, à Saint-Gaudent et la visite de la salle du théâtre, à l'Abbaye de Valence-en-Poitou et l'accueil des cyclistes avec les cloches, et enfin l'arrivée finale au Moulin du Marais à Lezay qui était très émouvante. Puis on laisse place au rire lorsque que Fred vient conclure ces journées de la plus belle des manières en nous rappelant les anecdotes vécues ensemble.

Difficile de résumer cinq jours de rencontres et de partage en quelques lignes... Mais pour laisser une trace, on imagine un carnet de voyage, il y aura également un podcast que Fred Billy nous transmettra. Et on prévoit de se retrouver en septembre pour imaginer ensemble la suite à donner, ce qui est sûr c'est que les idées ne manquent pas. 😊



Retour sur l'AG

URFR



L'Assemblée a débuté par quelques lectures / poèmes, de la part de plusieurs membres du foyer de Verrines : Huguette et les Maryline. Une belle entrée poétique !

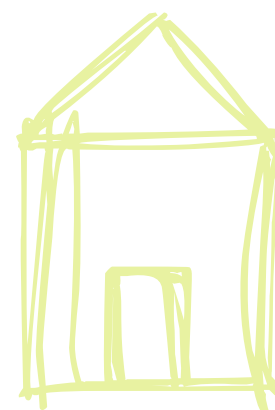
Mardi 25 avril à 19h a eu lieu l'Assemblée Générale de l'URFR, accueillie par un Foyer Rural adhérent, celui de Verrines-Sous-Celles.

Une trentaine de personnes s'est réunie, avec une belle mobilisation des foyers ruraux adhérents et quelques partenaires. ON peut citer notamment, Renaud Gautron (représentant l'État, délégué départemental à la vie associative), Muriel Sabourin Benelhadj (conseillère départementale) et Sylvie Brunet (vice-Présidente à la CDC Mellois-en-Poitou et aussi maire de la commune déléguée de Verrines-Sous-Celles.

Vient ensuite le rapport moral du président, Jean-Paul Lajoie suivi d'un compte-rendu d'activités dynamique, apprécié de tous. Les invités avaient chacun une photo d'un temps fort de 2022 remise aléatoirement à leur arrivée. Les phrases correspondantes étaient alors lues par deux salariés et un membre du conseil d'administration. Lorsqu'une personne pensait avoir la photo, elle se manifestait, se présentait et l'événement de la photo en question était alors présenté par l'équipe.

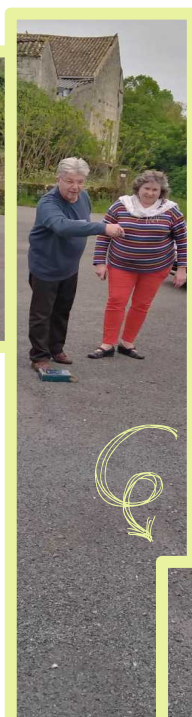
La vidéo intitulée *Raconter des histoires, encore et encore* a ensuite été projetée. Présentant l'URFR et ses missions, elle a été réalisée en 2022 et produite par TV7 pour l'émission Champs Libres. C'était un vrai moment fort de l'année.

Après les éléments financiers présentés par Guénaëlle, comptable à l'URFR, les invités ont pu se restaurer autour d'un buffet, offert par le Foyer Rural de Verrines, constitué de délicieux produits locaux.



Pour patienter jusqu'à l'arrivée des foyers, une partie de l'équipe a profité du beau temps.

Il est possible qu'un peu d'entraînement soit nécessaire avant l'AG de l'année prochaine...



Mémo

- Ne pas oublier les palets et faire gagner le président

- Commander de l'encre pour l'imprimante

- Penser au tire-bouchon

URFR

Formation 1ers secours



Formation premiers secours

Ils se sont formés aux premiers secours, pourquoi pas vous ?

Mardi 14 mars, les salariés et jeunes en service civique se sont formés aux gestes des premiers secours de niveau 1.

Matinée théorique puis cas pratiques l'après-midi, Olivier le formateur n'a pas hésité longtemps à sortir la mallette de maquillage pour un effet encore plus réussi. La joyeuse équipe du Moulin du Marais s'est donc mise ou remise à niveau... mais espère ne pas utiliser les acquis de si tôt !

La Formation PSC1 permet à toute personne d'acquérir les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours.

Anciennement AFPS, cette formation PSC1 vous apprendra à réagir face à des situations de la vie quotidienne : malaise, traumatismes, perte de connaissance, arrêt cardiaque, etc. Tout au long de la session, vous alternerez entre échanges théoriques, apprentissages pratiques et mises en situation. Cette formation initiale peut être accompagnée chaque année d'une remise à niveau dans le cadre d'une formation continue.

Le PSC1 en détail

Contenu de la formation : malaise et alerte, plaies et la protection, brûlures, traumatismes, hémorragies, obstruction des voies aériennes, perte de connaissance, arrêt cardiaque et alerte aux populations. Tout un programme !

Pré-requis : Aucun prérequis n'est nécessaire. La formation est accessible dès 10 ans (autorisation parentale nécessaire pour les mineurs).

Durée : 7 h de face à face pédagogique.

Validation : Un certificat de compétences est délivré, suivant l'arrêté du 16 novembre 2011, aux personnes ayant participé activement à l'ensemble de cette session. Ce certificat est reconnu par les services de l'État

Prix : Se renseigner auprès du Service départemental d'incendie et de secours de votre secteur. Dans certaines régions, les lycéens et étudiants ont la possibilité de se former gratuitement. Demandez à votre conseil régional.

**PSC1 : 7h pour devenir
un citoyen actif**

Service

National

Universel

Pour ?
Plaidoyer
Contre ?

Dans le cadre de son adhésion au Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire de Nouvelle-Aquitaine, l'URFR est signataire du plaidoyer autour du Service National Universel que vous retrouvez ci-après.

L'ÉDUCATION POPULAIRE N'A PAS ATTENDU LE SNU POUR FAIRE VIVRE L'ENGAGEMENT

« Mi-avril, plusieurs dizaines de milliers de jeunes ont participé à des séjours collectifs organisés par l'État dans le cadre de la première phase du Service National Universel (SNU), version 2023.

Ces séjours de 12 jours, dits « de cohésion », sont proposés gratuitement aux jeunes de 15 à 17 ans, contre un engagement dans un parcours cadré par le dispositif et coordonné par les Services de l'État.

Sur les réseaux sociaux et dans de nombreuses publications, ces séjours sont décrits comme l'aboutissement du parcours citoyen, débuté à l'école primaire, poursuivi au collège et comme la réponse à la nécessité de favoriser l'engagement.

Le Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire Nouvelle-Aquitaine (CRAJEP NA) souhaite ici rappeler que les associations qu'ils fédèrent s'attachent depuis des décennies à proposer des séjours collectifs et des espaces d'engagements pour les jeunes.

En complémentarité avec l'action de l'éducation nationale, les Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire (AJEP) organisent avec les collectivités locales, leurs partenaires et leurs adhérents de nombreux espaces éducatifs pour favoriser la cohésion sociale, l'engagement et la citoyenneté.

Les AJEP construisent et animent en effet des interventions en temps scolaires, des classes de découvertes, des séjours collectifs, des centres de loisirs, des espaces de vie sociale, des espaces dédiés pour les enfants, les adolescents et les jeunes adultes. La participation, l'engagement des enfants et des jeunes sont toujours au cœur de leur priorités.

Elles accompagnent aussi l'engagement volontaire ou bénévole des jeunes dans l'animation (BAFA, BAFD), dans des missions de service civique, dans les espaces d'engagement dédiés aux enfants et aux jeunes. Elles accompagnent aussi les jeunes dans leur insertion sociale et professionnelle, en particulier, pour qu'ils puissent être logés, informés et garantir leur accès au droit. Elles sont aussi mobilisées, d'ailleurs, pour accueillir des volontaires dans le cadre des missions d'intérêt général, deuxième étape du SNU.

Par ailleurs, des AJEP observent le SNU avec attention et scepticisme. Elles s'interrogent sur les conditions d'organisation de ces accueils collectifs de mineurs, relativement aux conditions qu'elles s'imposent dans leurs propres organisations conformément au code de l'action sociale et des familles. Elles s'interrogent aussi sur le concept d'engagement volontaire obligatoire.

Le Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire Nouvelle-Aquitaine partage certains questionnements sans s'autoriser à discuter la conformité des conditions d'accueils des mineurs mises en œuvre.

Le CRAJEP, enfin, regrette aussi les moyens financiers importants alloués à cette opération et les campagnes de communication qui visent à la promouvoir. Il espère aussi que les moyens importants alloués à l'organisation du SNU n'altéreront pas les moyens nécessaires à la conduite du projet associatif des AJEP et, notamment, à l'accompagnement au départ en séjour collectif.

En conclusion, le CRAJEP revendique une réelle reconnaissance de l'utilité éducative et sociale de l'action de ses structures adhérentes.

Il fait le vœu que le SNU n'altère pas cette dernière, ni moralement, ni économiquement. »





Un Auteur dans la ville

Résidence d'écriture de contes courts et ateliers

En partenariat avec l'URFR et la C^{ie} La Petite Fabrique

« Comme je dis souvent : pour moi écrire pour adultes, c'est écrire avec un regard au-dessus de mon épaule; écrire pour le jeune public, c'est écrire avec des jeunes assis en cercle, et je fais partie du cercle, et je suis assis parmi eux et elles, avec cette impression qu'on écrit ensemble. » Martin Bellemare

Imaginons un auteur dans la ville comme un « capteur » de sensations, de scènes de la vie ordinaire, de paysages marquants, de rencontres qui poserait un regard sur la vie dans la ville. De ses observations, de ses prises de notes et de ses échanges inattendus, l'auteur Martin Bellemare nous livrerait ses propres récits au travers l'écriture de contes courts.

Martin Bellemare, auteur de la pièce-pentalogie *Charlie du vent derrière le nombril*, est en projet d'écriture de courts contes qu'il accumule pour un projet d'édition. Ce projet repose sur une écriture intuitive comme il aime l'appeler et qui fait confiance à ce qui vient, sans jugement, en se fiant au ressenti et à l'élan ou l'absence d'élan. Vient ce qui vient. Jusqu'à sentir que c'est la fin du conte. Voilà.

En résidence d'écriture au Moulin du Marais du 27 mars au 7 avril, Martin Bellemare a proposé des ateliers d'écriture intuitive autour de contes courts, épaulé par Betty Heurtebise, metteuse en scène de la Cie La Petite Fabrique.

Tout a commencé lundi 27 avril... Les classes de CM1-CM2 de Corinne Maixendeau et de 6^e de Clémence Éluec reçoivent Martin Bellemare.

Les yeux encore embrumés du week-end, ils écoutent avec attention ce monsieur au bonnet gris et à l'accent chantant, un accent qui vient de l'autre côté de l'océan atlantique (du Québec).

Il leur parle de conte, d'écriture intuitive, d'une écriture qui fait confiance à ce qui vient, sans jugement, en se fiant au ressenti et à l'élan ou l'absence d'élan.

Vient ce qui vient.

Jusqu'à sentir que c'est la fin du conte.

Les ingrédients de l'histoire, un élément qui lance l'histoire, un détail de cet élément, une formule d'introduction et une fin.

Quelques exercices d'écriture pour amener les élèves à produire chacun un conte.

Ça propose, ça joue avec les mots, ça chatouille les zygomatiques.

Et ça écrit...



Martin Bellemare

Quinze jours plus tard, on se retrouve au Moulin du Marais pour écouter ce florilège de contes courts.

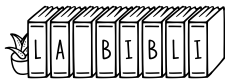
Quel bonheur de voir autant d'enfants heureux, joyeux, impatients de faire entendre leurs histoires.

Le printemps littéraire s'est vraiment invité au Moulin du Marais !

Peut-être l'avez-vous aussi rencontré lors de rencontres littéraires ? Il était présent samedi 1^{er} Avril 2023 à la médiathèque Municipale de Melle ainsi que mercredi 3 mai à la bibliothèque du Moulin du Marais.

Bibliothèque

📖 Des livres pour découvrir, lire, apprendre, créer...
C'est à Lezay à l'URFR !



La bibliothèque rassemble des collections (10 000 références) relatives aux arts de la parole et plus particulièrement, aux arts du **conte**, du **théâtre** et de la **poésie**, en favorisant les écritures contemporaines.

Elle est **ouverte à toutes les personnes intéressées** : troupes amateurs, artistes professionnels, enseignants, scolaires, étudiants, curieux et passionnés. Elle organise régulièrement des actions comme des rencontres littéraires avec les auteurs, des cercles de lecture...

Son plus grand fonds théâtre de la grande région en fait un véritable centre de ressources documentaires. Il contribue à soutenir les pratiques artistiques par le conseil de textes, l'aide à la recherche, la création de malles thématiques. Un grand nombre de documents sont mis à disposition : textes, DVD, CD, revues spécialisées...

Vous faites partie d'une troupe et vous recherchez votre future pièce ?

Nous avons ce qu'il vous faut ! Vous pouvez dès maintenant rechercher sur le catalogue par nombre de comédiens, par auteur... Si cela vous semble fastidieux, prenez rendez-vous avec Marie. Elle saura vous conseiller.

Vous êtes parent et vous cherchez des albums jeunesse ?

Vous pouvez vous inscrire et emprunter. La bibliothèque n'est pas réservée aux professionnels ou aux foyers ruraux.

Emprunter, c'est pour tout le monde !

Vous animez une formation conte prochainement ?

Nous avons une malle thématique, des kamishibaïs et des butaïs, ainsi qu'un large fond de contes pour tous les âges.

Vous êtes auteur et vous voulez des textes pointus sur le théâtre ?

Vous n'avez pas seulement du choix, vous avez aussi un espace tranquille pour travailler avec accès à internet.



Inscription

Pour devenir lecteur et pouvoir emprunter des livres, nous vous demanderons votre nom et vos coordonnées. L'inscription coûte 15 € et est valable un an (de date à date).

Catalogue

Vous souhaitez chercher un livre ? C'est sur theatrotheque.centredoc.fr.

Horaires

La bibliothèque est ouverte sur les horaires de l'URFR, 9 h - 17 h. Prenez rendez-vous si vous souhaitez être guidé dans vos choix.

Contact

Pour avoir des infos, demander à ce qu'on vous mette de côté des livres, savoir si vous pouvez passer prendre le café... c'est toujours le 05 49 07 97 78 ou le courriel de l'URFR.
urfr.poitou-charentes@mouvement-rural.org

Agenda

Brioux-sur-Boutonne

30 juin au 9 juillet : Festival au Village.



Soif de spectacles ? L'équipe du festival a tout prévu. Du vendredi 30 juin au dimanche 9 juillet, vous avez rendez-vous avec la tendresse, le rire, la magie, le rêve et la découverte, vous avez rendez-vous avec la 34^e édition du Festival.

Pour que cette édition 2023, Scènes Nomades a invité le Centre Dramatique National de Montluçon et Johann Le Guillerm. Au programme, du grand Théâtre populaire, un artiste de cirque inclassable et tellement de surprises, pépites musicales, théâtrales et circassiennes que vos choix seront cornéliens. Le dernier week-end sera festif. Restez jusqu'au bout pour clôturer ensemble le Festival le dimanche 9 juillet à 19 h autour d'un moment convivial en compagnie des Poissons Voyageurs.

Programmation et billetterie sur :

<https://festivalauvillage.fr/>

Mairé-L'Évescault

Vendredi 9 juin

Randonnée pédestre semi-nocturne. Partez pour une 10 aine de kilomètres, ponctuée de ravitaillements sur le parcours. Une participation sera demandée à l'inscription.

Rdv à partir de 18 h 30 à la salle des fêtes ou à la salle de la Boulite, derrière la salle des fêtes.

Vendredi 25 août

Nostalgie des Nuits Romanes (programmation en cours).

Saint-Gelais



Melleran

Samedi 2 septembre

Journée Patois et moi. Avec le spectacle de Yannick Jaulin, le Bal Trad' de Ciac Boum, une table ronde, une scène ouverte, des ateliers...



URFR

Samedi 2 juillet

Dans le cadre de Lezay en fête, le conteur Valer'Egouy vous invite à 21 h au spectacle *Couleurs d'île... Martinique*.

Septembre

Quelqu'un nous a chuchotés que Fred Billy allait venir conter l'Échappée poitevine à la rentrée...

Brûlain

Vendredi 21 et samedi 22 juillet

Festival en Terres Brûlées



Service civique

C'est le moment de postuler !

À l'image d'Olivia, Yaëlle ou encore Nicolas, tu souhaites mener un projet dans le milieu culturel ou au sein du réseau associatif ? N'hésite plus, l'URFR recrute trois jeunes à partir de septembre. Pour en savoir plus, contacte-nous, viens-nous voir avec ton CV et une lettre de motivation et nous en discuterons.